

Commune de Chevrières (Loire)

Projet culturel, sociale, éducatif et scientifique (PCSES)

Bibliothèque municipale Pré'O

Contenu

Préambule	3
1- Le contexte de la commande	3
2- La description de la démarche et des enjeux.....	4
3- La méthodologie de l'élaboration de ce PCSES	5
a. Composition de l'équipe en charge de la réalisation du PCSES	5
b. Démarche de rédaction du PCSES	5
4- La validation des propositions.....	6
I. Diagnostic critique de l'existant	7
1- L'état des lieux.....	7
a. La collectivité et son environnement	7
b. La bibliothèque et son histoire.....	7
c. La politique menée, description de l'offre	8
2- Diagnostic critique.....	13
a. L'évaluation de la politique menée	13
a. Les principaux indicateurs de la politique de lecture.....	14
b. Les écarts avec le contexte départemental et national	14
c. L'adaptation des outils de travail aux besoins des publics	15
d. Conclusion : bonnes pratiques et points de vigilance	16
II. Contenus du projet.....	17
1- Les enjeux, la vision de la politique de lecture publique	17
2- Les objectifs, les orientations structurantes	17
3- Le calendrier	22
Conclusion générale	25
Annexes du PCSES	25

Préambule

1- Le contexte de la commande

Commune de 1200 habitants située dans le département de la Loire et rattachée à l'arrondissement de Montbrison, Chevrières est une commune rurale classée en zone montagne dans les Monts du Lyonnais. La commune fait partie de la Communauté de Commune des Monts du Lyonnais, qui comprend 32 communes (25 du Rhône et 7 de la Loire) et dont le siège social est sur la commune de Pomeys, dans le Rhône.

Depuis une trentaine d'année, la commune connaît un essor démographique régulier qui a permis sur cette période de passer de 4 à 6 classes au niveau de l'école et l'installation d'une crèche intercommunale en 2011, d'une capacité de 36 places.

A noter, la volonté des élus de faire de Chevrières un lieu de vie par le maintien d'une offre de commerce suffisante. En effet depuis l'ouverture en 2000, d'une boulangerie épicerie, l'offre a été complétée par un salon de coiffure en 2003. Plus récemment, en septembre 2021, la commune a fait l'acquisition de 250 m² de locaux, pour y accueillir une auto-école, un cabinet paramédical comprenant des kinés, un ostéo, un psychologue et des infirmières. En plus de ces projets portés par la commune, il faut prendre en compte la présence d'un bar-tabac et d'un magasin de produits alimentaires et de bien-être.

Cette offre de service commerciale vient compléter l'offre des métiers artisanaux et agricoles encore bien présents sur la commune.

Dernier élément qui contribue au maintien et développement du lien social et du bien vivre dans nos communes rurales, la présence d'une dizaine d'associations sur la commune.

Le conseil municipal de Chevrières, travaille depuis deux mandats sur le projet de rénovation et d'agrandissement de la salle polyvalente actuelle et de l'ancien bâtiment public ayant été bâti avant la deuxième guerre mondiale, pour y recevoir l'école.

Actuellement :

- La salle construite en 1980 est à bout de souffle : bâtiment énergivore, non PMR et dont la capacité ne correspond plus à la taille de la commune (en 1980, 600 habitants, aujourd'hui 1200). Des manifestations organisées par l'école ou des associations, ne peuvent pas se tenir sur la commune en raison de la capacité insuffisante de la salle. Lors de la mise en place de son agenda d'accessibilité programmée (ADAP), la commune a mis ce bâtiment en priorité 1.
- Le bâtiment de l'ancienne école, lui n'est plus utilisé en raison de sa vétusté. Pour rappel ce bâtiment est situé dans le périmètre du château et de l'église qui sont inscrits à l'inventaire du patrimoine national des bâtiments historiques. D'où des prescriptions de l'ABF dans le cadre d'une réhabilitation de ce bâtiment.

Le projet porté par les élus, et dont le démarrage des travaux est prévu pour le mois d'avril 2023, consiste en :

- La construction d'une nouvelle salle polyvalente, d'une surface d'environ 600 m² et dont l'intérêt serait d'être modulable dans son utilisation. Ce qui n'est pas le cas actuellement.
- La réhabilitation de l'ancien bâtiment d'école pour y recevoir un local dédié à la bibliothèque (+ de 100 m²), un pour les centres de loisirs sans hébergement, pendant les vacances scolaires, et une salle de réunion à l'étage (59 m²), dont l'usage sera lié à la bibliothèque et pour du coworking.
- L'aménagement des extérieurs en places de parkings, placettes, théâtre de verdure et d'une cour pour les centres de loisirs.

Ce projet est dans la continuité du contrat d'aménagement communal, signé entre la commune et le Département de la Loire en 2008, et dont l'action principale avait été la réhabilitation du bâtiment de la mairie, avec la création d'une bibliothèque de 40 m². L'objet à l'époque était de :

- Pallier à l'éloignement de l'école du centre bourg, par l'ouverture d'une bibliothèque municipale.
- De maintenir un centre-bourg attractif.

Depuis 2011, année de l'ouverture de la bibliothèque, le constat est plutôt positif. En effet, la bibliothèque est un lieu bien repéré et fréquenté par les habitants de la commune, toute génération confondue. En 2019, la bibliothèque a rejoint le réseau des bibliothèques des Monts du Lyonnais, qui regroupe les communes membres de la Communauté de Communes, afin de développer et de rendre plus attractive son offre de prêt de documents. De plus les aménagements faits en 2011 au niveau du bâtiment de la mairie : secrétariat, agence postale, salle des associations, contribuent avec la bibliothèque à rendre plus dynamique le centre du village.

Des rencontres avec les représentants des associations communales ont permis aux élus d'identifier les besoins. Une mission a été confiée à un architecte pour calibrer le projet. Deux scénarios avaient été proposés et lors d'une nouvelle rencontre avec les associations et d'une réunion publique en mars 2019, les élus ont retenu le scénario de construction d'une nouvelle salle et de réhabilitation du bâtiment de l'ancienne école. Les années 2020 et 2021 ont principalement été dédiées à la rédaction du programme, la mise en place du concours d'architecte. Le choix du maître d'œuvre en septembre 2021, a permis aux élus de valider l'avant-projet sommaire et l'avant-projet détaillé.

A ce jour, le permis de construire est accordé et les notifications des marchés ont été adressées aux entreprises retenues par le conseil municipal, lors de sa séance du 21 novembre 2022. Comme évoqué plus haut, le démarrage des travaux est prévu pour début avril 2023. Ils devraient durer environ 14 mois.

2- La description de la démarche et des enjeux

La réflexion menée par les élus sur le tènement où va être bâti la nouvelle salle, et réhabilité le bâtiment de l'ancienne école, est à appréhender dans sa globalité. En effet, la proximité des futurs équipements que seront la salle polyvalente, le centre de loisirs, la bibliothèque et le théâtre de

verdure vont permettre à la fois leur mutualisation et aussi les rendre complémentaires. Pour que la nouvelle bibliothèque fasse partie de ce nouvel ensemble et joue pleinement son rôle de tiers-lieu communal et intercommunal, il nous paraît primordial d'associer en amont de cette réalisation les bénévoles de la bibliothèque et techniciens de la CCMDL et des MD 42 et 69 pour à la fois bien poser les enjeux et structurer et planifier notre méthode travail.

La mise en place d'un comité de pilotage regroupant élus, bénévoles de la bibliothèque et toute personne intéressée par la promotion de la lecture et des manifestations en découlant, nous semble être le premier point d'étape. Viendra ensuite la mise en place d'un calendrier de travail pour avancer sur les axes déterminés par le comité technique et validés par les élus, dans le cadre de ce PCSES.

3- La méthodologie de l'élaboration de ce PCSES

a. Composition de l'équipe en charge de la réalisation du PCSES

Différents acteurs sont impliqués dans la réalisation du PCSES. Un comité technique en charge de la rédaction de son contenu s'est constitué autour de l'équipe municipale (le maire et trois adjoints : communication-fleurissement bâtiment, action sociale et affaires scolaires-petite enfance), l'équipe d'animation de la bibliothèque (trois bénévoles), le service culture de la Communauté de communes (la directrice, la coordinatrice du réseau des bibliothèques et la coordinatrice du service culture) ainsi que les Médiathèques Départementales de la Loire et du Rhône.

b. Démarche de rédaction du PCSES

Compte tenu des délais assez courts, le comité technique a décidé d'attribuer à chaque membre la rédaction d'une partie en particulier. Par exemple, l'équipe municipale rédige le contexte ou encore la vision politique et l'équipe de la bibliothèque rédige la politique menée et l'offre, avec un appui du service culture de la Communauté de communes.

Cette répartition s'est faite lors de la première réunion du comité technique le 19 octobre 2022. Jusqu'au 30 novembre, chacun rédige ses parties sur le document power point partagé par la MDL puis jusqu'au 13 décembre, le document est soumis à une relecture critique de chaque membre du comité technique. Le 14 décembre 2022 est organisé une deuxième réunion en séance plénière afin de corriger si besoin et approuver une version finale du PCSES. Celui-ci sera alors présenté au conseil municipal le 19 décembre 2022 pour qu'il en valide le contenu. Enfin, le maire dépose le dossier auprès du Département d'ici la fin du mois.

Un deuxième temps de rédaction est prévu sur le premier trimestre 2023 afin d'approfondir des points précis. Plusieurs options sont possibles en fonction de l'intégration ou non des habitants dans la suite de la définition des orientations, néanmoins il est retenu :

- Mercredi 11 janvier : examen de la rédaction et détermination des ateliers à venir
- Mercredi 1er février : atelier de rédaction
- Mercredi 22 février : atelier de rédaction

Il est retenu la possibilité de faire des ateliers de design de projet et l'enjeu de mettre en place des visites inspirantes.

4- La validation des propositions

Présentation du projet en conseil municipal le 19 décembre 2022.

I. Diagnostic critique de l'existant

1- L'état des lieux

a. La collectivité et son environnement

Située dans les Monts du Lyonnais, face à la plaine du Forez, qu'elle domine comme d'un balcon, Chevrières a depuis très longtemps tenu un rôle de carrefour et de liaison entre la Loire et le Rhône, la plaine du Forez et la vallée du Gier. Au début du siècle dernier un projet de voie ferrée, reliant Saint-Symphorien sur Coise à Saint-Etienne devait passer par Chevrières, où une gare devait être construite. Si le projet n'a pas abouti en raison de la 1^{ère} guerre mondiale et du développement de l'automobile qui a suivi ce conflit, le lieu est resté pour les habitants de la commune, la Gare.

Commune rurale, à vocation agricole, Chevrières continue à participer au développement et à l'attractivité de ce territoire des Monts du Lyonnais. Elle le fait avec ses atouts et en complémentarité des autres communes de la CCMDL. Le volet patrimonial et historique y a toute sa place. L'église et le château sont un témoignage de ce riche passé et contribuent au charme du village. La campagne environnante et les paysages vallonnés donnent également l'envie de balades pour partir à leur découverte.

Le maintien d'une activité artisanale, commerciale, de service contribue à ce développement. Il en va de même pour la réalisation de certains projets socio-culturels qui sont nécessaires au lien social dans un village. C'est à ce titre-là que ce projet est porté par les élus municipaux.

b. La bibliothèque et son histoire

Dans les années 80, la bibliothèque se limitait à une simple armoire tenue par l'agent postal alimentée par le bibliobus de la médiathèque départementale de la Loire Montbrison. En 2011, le bâtiment de la Mairie est réhabilité avec la création au 1^{er} étage d'une bibliothèque de 40 m² sous l'impulsion de l'équipe municipale de l'époque et des bénévoles motivés.

Les objectifs étaient de :

- Répondre à une demande des habitants du village et de l'école avec un souci d'ouverture culturelle ;
- Pallier à l'éloignement de l'école du centre bourg ;
- Maintenir un centre bourg attractif ;
- Proposer et faire découvrir une variété d'ouvrages sur place

A ses débuts, la bibliothèque proposait uniquement du prêt. L'adhésion au Réseau Com'Monly en 2020 a permis d'impulser une certaine dynamique et un regain d'intérêt grâce à une offre riche et diversifiée. Ce réseau réuni 30 bibliothèques des Monts du Lyonnais et permet aux lecteurs de Chevrières d'accéder aux 150 000 documents du réseau réservables en ligne sur le portail public. La

bibliothèque par le biais du réseau participe à promouvoir l'éducation culturelle et favoriser l'inclusion sociale et territoriale des publics en particulier les plus éloignés des bibliothèques. Depuis l'adhésion au réseau, les professeurs des écoles utilisent et réservent des livres dans le cadre de leur travail pédagogique. En 2022 l'école compte 6 classes pour 130 élèves.

c. La politique menée, description de l'offre

La bibliothèque de Chevrières s'efforce de satisfaire les besoins de lecture publique de ses habitants. Depuis son rattachement au réseau, la bibliothèque a rejoint une dynamique culturelle et tente de répondre aux demandes croissantes de ses adhérents

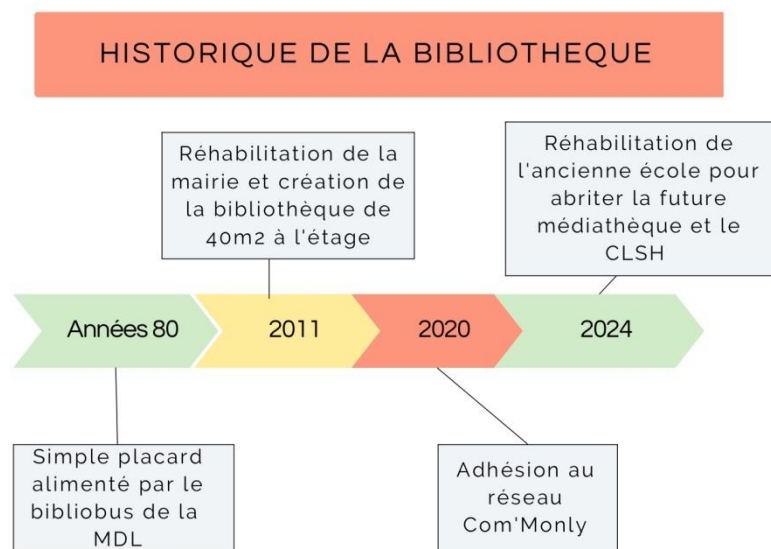
La description de l'offre de lecture de la bibliothèque se déclinera en trois volets présentant les services associés.

La politique d'accessibilité :

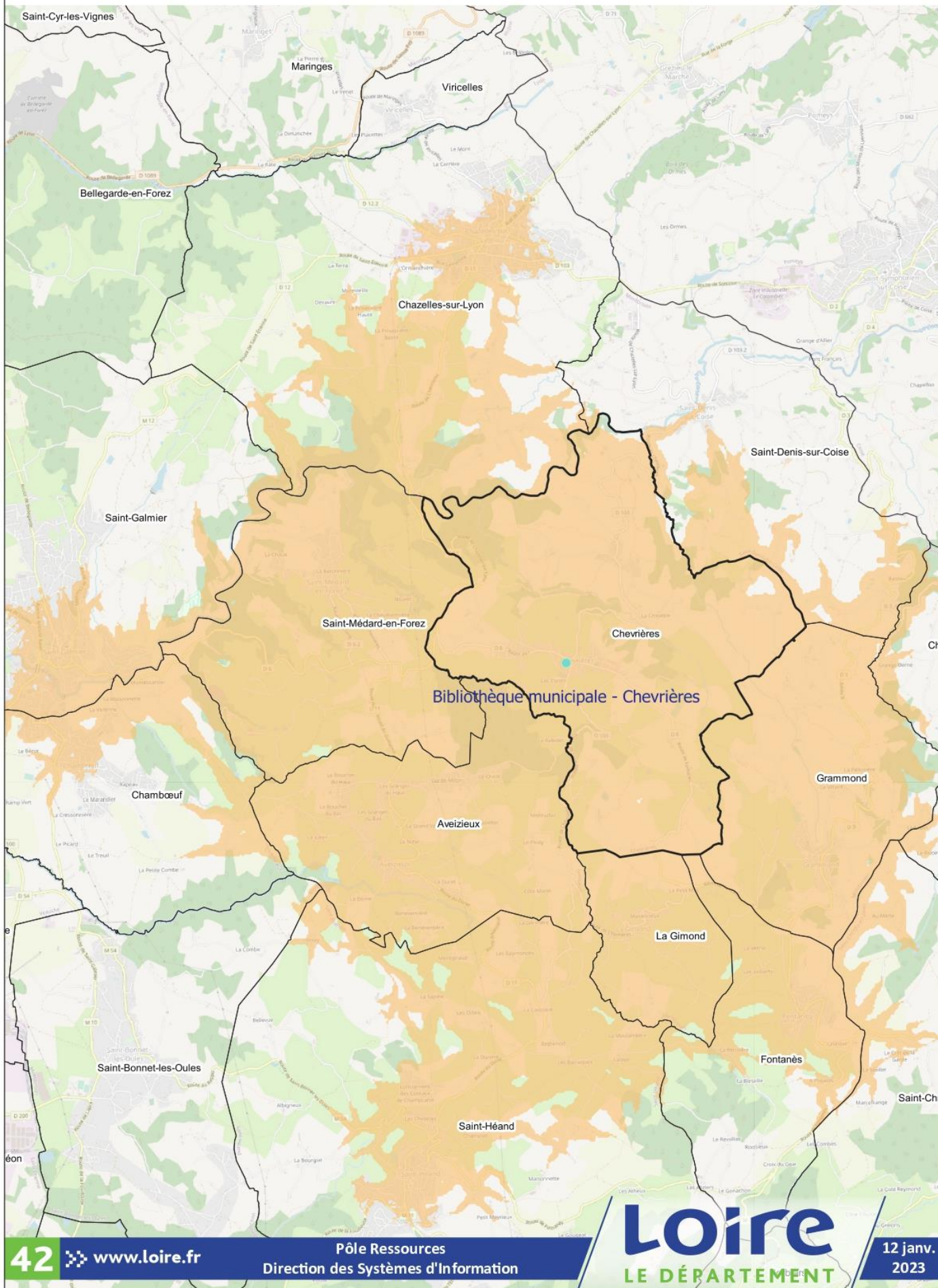
Les 1 200 habitants de la commune ont accès à la bibliothèque cinq heures par semaine sur trois créneaux : le lundi de 16h30 à 18h00, le mercredi de 16h30 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 12h00. La bibliothèque accueille les usagers dans un espace de 40m² où ils ont accès aux collections, soit 0.033m² par habitant. L'emprunt est gratuit pour les individuels et les groupes. La bibliothèque compte 186 abonnés actifs, soit 15,5 % de la population et 35 nouveaux abonnés inscrits cette année.

La bibliothèque est située dans le même bâtiment que la mairie et la poste, ce qui en fait un lieu très accessible et visible par son emplacement. Elle est située près de l'axe routier principal qui traverse le bourg et dispose depuis récemment d'un parking aménagé. En plein centre bourg, elle est située à proximité des commerces et à 800 m de l'école. Il y a un ascenseur pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite. Sur site, il est possible d'emprunter des livres, des CD, des DVD, des livres audio et quelques liseuses.

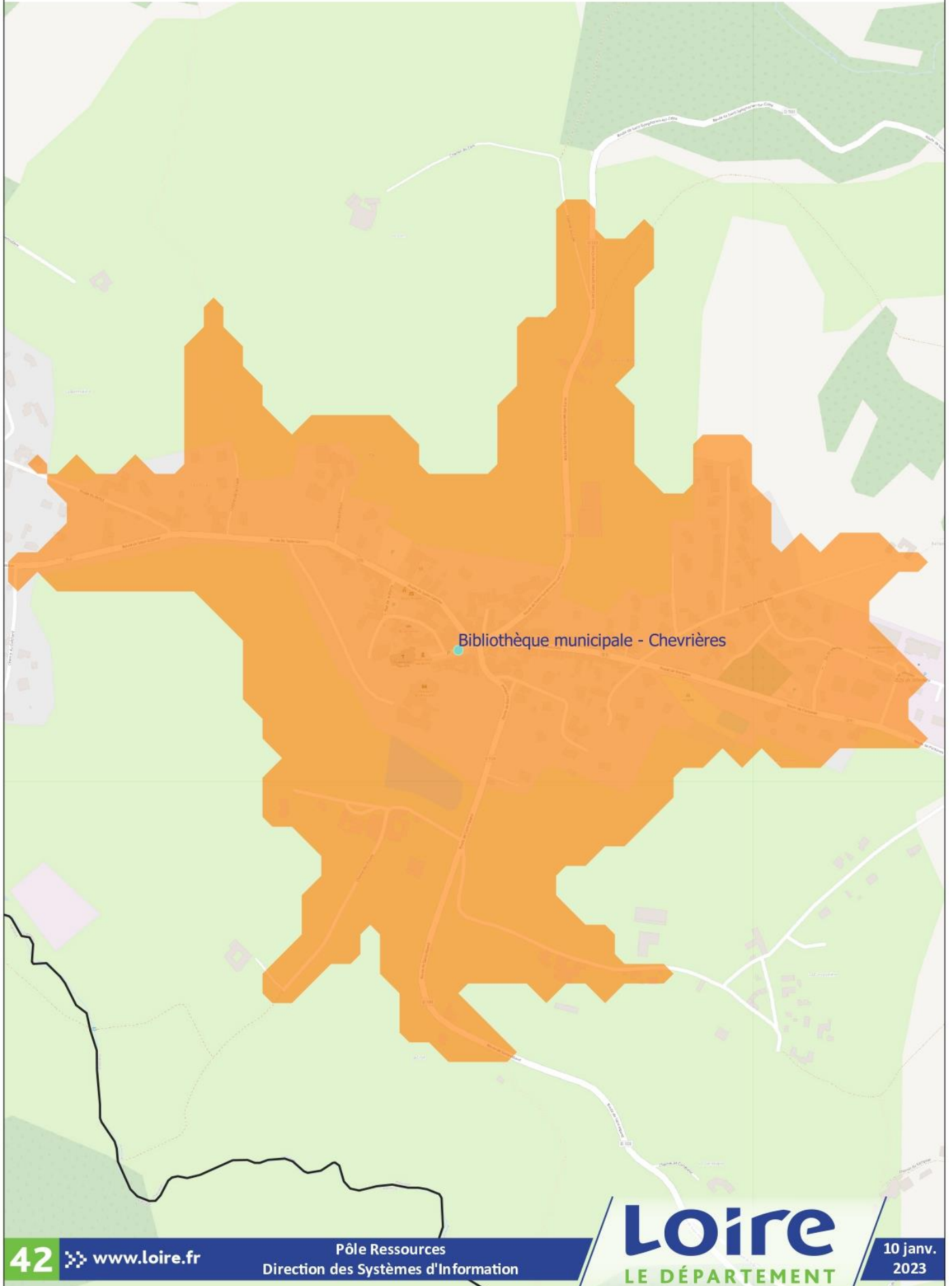
L'équipe est composée de 15 personnes bénévoles, 14 femmes, 1 homme dont 7 actifs et 8 retraités. Tous sont impliqués et répartis selon les missions de la bibliothèque. Depuis janvier 2022, l'équipe a effectué environ 400 heures dont 242 pour les permanences.



- 10 minutes en voiture



- 10 minutes à pieds



La politique documentaire :

La bibliothèque de Chevrières met à disposition du public 1 581 documents qu'elle possède en fonds propre ainsi que 2 204 documents en dépôt de la Médiathèque départementale du Rhône. En fonds propre, cela correspond à 1.32 livre par habitant. 61.70% du fonds est consacré aux adultes et 35.10% aux jeunes qui est justifié par le fait que 56% des inscrits ont plus de 15 ans et 77% de la population a plus de 15ans. Par son adhésion au Réseau Com'Monly, ce sont 150 000 documents qui sont accessibles aux 186 adhérents de la bibliothèque communale. Chaque année, la bibliothèque fait l'acquisition de nouveautés, environ 30 à 40 livres et abonnements, soit un taux de renouvellement de 2.53%.

Depuis 2022, le budget d'acquisition de documents est de 800 euros soit environ 0.67 euros par habitant, contre 400 euros les années précédentes.

La mairie a également à sa charge le budget de fonctionnement et d'investissement.

Dans le choix des acquisitions, les bénévoles s'efforcent de sélectionner des documents récents et pour tous les publics, avec peut-être un accent sur la fiction, la BD, le policier et le terroir. Trois bénévoles sont chargées du catalogage, ce qui représente environ 12h par an.

En parallèle des acquisitions, la bibliothèque enrichit son fonds par des dons de livres acceptés selon des critères définis tels que l'année d'édition, l'état et les attentes des usagers. Elle bénéficie aussi de l'apport des collections de la médiathèque départementale du Rhône.

Enfin l'âge moyen des collections est de 9 ans.

La politique d'animation :

L'équipe travaille à développer des interactions avec l'école et la crèche. La bibliothèque propose essentiellement une sélection de livres qui est prêtée aux deux établissements pour une période déterminée. Les livres de la sélection sont échangés régulièrement pour permettre aux enfants de connaître la bibliothèque et surtout diversifier leur choix de lecture.

En 2018 et en 2019, la bibliothèque a participé à La grande Lessive. C'est une exposition artistique éphémère au niveau national avec un thème donné.

Cette année, pour la première fois, la bibliothèque participe au Prix littéraire jeunesse du Réseau «le prix des Ptit's D'Monts» en partenariat avec les écoles de la communauté de communes des Monts du Lyonnais. Il s'agit d'une sélection concertée des bibliothèques du réseau, et chaque bibliothèque achète la sélection de livres. La bibliothèque de Chevrières a acquis les 14 livres de la sélection et les a mis à disposition des différents cycles scolaires. Au mois de mai, les enfants de chaque cycle voteront pour leur livre préféré afin de déterminer les gagnants.

La bibliothèque a été sollicitée pour une animation yoga-contes. La crèche est également demandeuse de contes. Elle souhaite aussi se rapprocher du club des anciens pour toucher ce public peu représenté dans ses abonnés (les 65 ans et plus représentent 12% des abonnés inscrits alors que 17,9% de la population a plus de 60 ans).

Quatre bénévoles sont en charge des animations avec l'école et la crèche. La bibliothèque participe chaque année au Téléthon (lecture de contes, vente de livres, etc.). Sur place, les bénévoles dressent des tables thématiques régulièrement renouvelées qui permettent de faire vivre les collections.

L'absence d'espaces suffisants, de budget d'animation et de formation en animation sont des freins évidents aux prises d'initiatives et au développement dynamique de la bibliothèque. La nouvelle bibliothèque permettra de parer à cet obstacle.



Animation jeux de société 19 février 2023. 40 personnes.



Animation tricot le 12 juin 2021 avec les aînés du village.

2- Diagnostic critique

a. L'évaluation de la politique menée

L'évaluation qualitative :

a) Concernant l'équipe des bénévoles

L'équipe de bénévoles est très motivée, dynamique et très investie. Néanmoins, elle aurait besoin d'être étoffée car les missions sont nombreuses et plurielles. L'absence de salarié professionnel ne permet pas une gestion optimale et qualitative du fonctionnement de la bibliothèque. L'expertise du conseil auprès des lecteurs fait par exemple défaut.

A cela s'ajoute, un accroissement de l'activité de la bibliothèque depuis l'adhésion au Réseau Com'Monly qui suscite de nouvelles inscriptions et une circulation massive de documents. La masse des documents acheminés entraîne inexorablement une charge physique importante et peut parfois mettre en difficulté la manutention des bénévoles.

L'équipe de bénévoles se réunit 3 à 4 fois par an pour faire des mises au point concernant la gestion pratique et technique des différentes missions. Elle ne peut pas donner suite à toutes les propositions d'animation de ses partenaires par manque de moyens humains et financiers. L'équipe participe régulièrement aux réunions de territoire organisées par le référent de la Médiathèque Départementale du Rhône ainsi qu'à certaines commissions du Réseau.

b) Concernant les lecteurs

Le retour des adhérents est généralement très positif surtout depuis l'entrée dans le Réseau Com'Monly qui permet d'emprunter de nombreux livres et de les avoir très rapidement après réservation (environ 1 semaine). Pour cela, des navettes sont effectuées entre Chevrières et la ville de St-Symphorien-sur-Coise une fois par semaine. Le réseau permet à des collégiens d'emprunter les classiques étudiés en classe. Toutefois, les lecteurs sont demandeurs de plus de diversité de documents sur place et surtout davantage de documents récents. Ils sont notamment demandeurs de livres en gros caractères.

c) Concernant les relations entre l'équipe des bénévoles et la Mairie

L'équipe de bénévoles constate une volonté et un intéressement accrus des élus à l'activité de la bibliothèque. Une référente élue a été nommée et le budget alloué par la mairie a été augmenté de 50 %. Il y a eu une prise de conscience de l'importance de ce service communal et des bénévoles. Les élus ont été à l'initiative de l'intégration de la bibliothèque au Réseau Com'Monly, ce qui a permis un regain d'intérêt du service de lecture publique par les habitants et une mise à disposition de ressources professionnelles pour les bénévoles. L'élaboration du PCSES est l'occasion d'échanger, de faire le point et d'avancer ensemble dans le projet en mettant clairement les objectifs et les orientations attendues par chaque partie.

a. Les principaux indicateurs de la politique de lecture

Indicateurs	Données 2022
Taux d'inscrits sur la population totale	17
Nbe de prêts tous supports	5 341
Nbe de réservations	1 686
Nbe d'inscrits et de réinscrits	204
Nbe d'utilisateurs inscrits actifs	186
Nbe de nouveaux inscrits	36

b. Les écarts avec le contexte départemental et national

Données nationales 2018	de 1500 à 2500 hbts		
	Moyenne Nationale	Moyenne Com Com	Moyenne Chevrières
Nbe emplois	0,9	0,23	0
Nbe ETP	0,5	0,6	0,2
Nbe livres	5 420	3 920	1 575
Nbe livres/100 hbts	282	332	132
Total docs tous supports	5 680	4 060	1 581
Budget acquisitions	3 600	1 816	800
Budget acquisitions pour 100 hbts	188	154	67
Nbe emprunteurs	270	202	186
Taux inscrits	14	17	17
Nbe de prêts	6 110	5 689	5095
Nbe prêts de livres/hbt	2,7	4,1	4,2
Nbe heures ouverture hebdo	10,3	7,2	5
Locaux m ²	130	118	40
Surface pour 100 habitants	6,6	10	3,3

Données communiquées à partir du fonds propre (hors dépôt de la MDP) des bibliothèques de Chevrières et de la Communauté de communes (Réseau Com'Monly).

Population Chevrières : 1 200 hab.

Population moyenne Communauté de communes par commune appartenant au Réseau Com'Monly : 1 182 hab.

c. L'adaptation des outils de travail aux besoins des publics

La réflexion sur l'amélioration des services de lecture pour les habitants de la commune amène à considérer les pistes suivantes :

Pistes d'amélioration de l'offre culturelle :

- Diversifier les partenariats : le club des jeunes, le club Amitié et Loisirs, l'AFR et son centre de loisirs
- Développer les projets d'animation avec l'école et la crèche : contes, kamishibais, contes en couette, ateliers créatifs autour de la lecture, animations autour du Prix littéraire jeunesse, etc.
- Proposer un espace d'accueil pour l'animation, des temps de rencontre en petits groupes pendant les permanences (nounous et enfants, groupe d'élèves autour de projets scolaires, etc.)
- Participer aux animations communes du Réseau Com'Monly
- Développer un espace culturel éphémère : accueil d'expositions, etc.
- Réfléchir au développement du jeu sur place
- Permettre la prolongation de la bibliothèque sur l'extérieur avec l'utilisation du « théâtre de verdure » attendant à la future salle et polyvalente et de la future bibliothèque
- Rechercher de nouvelles forces vives, des personnes ressources : partage et échange de connaissances et compétences dans différents domaines (contes, agriculture, ateliers créatifs, couture, etc.)

Pistes d'amélioration de l'accessibilité et l'équipement :

- Prévoir l'équipement nécessaire à l'accueil des tout-petits (table à langer, garage à poussette, baby relax...)
- Proposer un service numérique pour favoriser l'indépendance des usagers
- Mettre à disposition une boîte de retour des documents pour faciliter l'usage du service auprès des lecteurs
- Posséder un équipement mobilier sur roulettes fonctionnel et modulable
- Offrir au public un espace de convivialité et de détente : en libre-service et/ou espace de rencontre avec médiation
- Proposer un espace de co-working – un espace de travail pour les élèves et les professionnels
- Maintenir l'accès aux PMR
- Favoriser la visibilité de la bibliothèque : panneaux de direction dans le bourg, rubrique sur le site internet de la Mairie, communiqué dans le bulletin municipal et dans les journaux locaux
- Envisager une appropriation du lieu par des groupes d'usagers spécifiques (associations, etc.)

Pistes d'amélioration de l'offre documentaire :

- Développer une politique documentaire diversifiée et adaptée aux besoins des habitants. Elle doit avoir pour vocation à refléter la diversité de la population mais aussi à élargir sur de nouveaux horizons culturels. Elle doit être inclusive par des collections adaptées (facile à lire, collections dyslexiques, à grands caractères, etc.)

- Impliquer davantage les habitants à travers des suggestions d'achats, des comités de lecture, etc.
- Réfléchir au développement de collections particulières à valoriser sur le Réseau Com'Monly en complémentarité avec les autres bibliothèques afin de contribuer à la politique documentaire du Réseau
- Participer aux acquisitions concertées du Réseau Com'Monly et aux sélections des Prix littéraires communs
- Développer le dépôt à moyen-long terme de documents avec les autres bibliothèques du Réseau (Prêt-interbibliothèques) pour enrichir le fonds actuel de la bibliothèque
- Procéder au désherbage du fonds avec l'appui du Réseau Com'Monly et la Médiathèque départementale du Rhône
- Diversifier les modes d'acquisition

d. Conclusion : bonnes pratiques et points de vigilance

Tableau récapitulatif des points forts et points faibles actuels de la bibliothèque :

Points forts	Points faibles
Une bibliothèque de proximité	Une offre d'animation limitée
Le nouveau local a permis le développement de la bibliothèque	Un manque de compétences professionnelles
Un accès gratuit à l'ensemble des services	Un fonds vieillissant
Une augmentation des inscrits depuis l'adhésion au Réseau	Un espace insuffisant
Une équipe de bénévoles dynamique et motivée	Des difficultés de prise en main du logiciel
Une appropriation du Réseau par les lecteurs : réservations nombreuses sur le portail public	Un nombre de bénévoles insuffisant
Des retours positifs des lecteurs depuis l'intégration au Réseau	L'absence d'espaces de convivialité et détente
Des retours positifs des enseignants	Un public de seniors (plus de 65ans) peu touché
Une répartition organisée des missions entre les bénévoles	Peu de proximité avec la mairie : pas assez de suivi et de réunions
Des horaires de permanences adaptées aux usagers	Peu de partenariats développés (groupe des jeunes, centre de loisir, associations notamment + 65 ans, etc.)
Une fréquentation sur place importante	Le manque de formation des bénévoles
Des ressources professionnelles disponibles grâce au Réseau Com'Monly	
Une volonté politique présente	

II. Contenus du projet

1- Les enjeux, la vision de la politique de lecture publique

Dans le cadre du projet porté par le conseil sur ce tènement qui recevra ces futurs équipements, les enjeux sont multiples :

- Tout d'abord, retrouver des équipements communaux qui soient aux normes PMR et plus vertueux en termes d'empreinte écologique.
- Avoir des locaux adaptés aux besoins de notre population : **multi-modulabilité** pour la salle polyvalente permettant un usage simultané pour plusieurs groupes et recevoir des manifestations qui actuellement et bien que concernant nos habitants, se tiennent dans des communes voisines
- Permettre aux bénévoles de la bibliothèque d'avoir un local plus grand et plus adapté, afin de leur faciliter la mise en place d'expositions et d'accroître la fréquentation de ce lieu. L'accès à la lecture publique restant un enjeu majeur pour notre société. Elle permet l'accès à la culture et permet le développement et / ou renforcement de liens sociaux.
- Donner à cet équipement un rayonnement intercommunal.
- La proximité de la salle polyvalente, du local CLSH et de la bibliothèque vont inévitablement créer des synergies entre les différentes structures et susciter de nouveaux projets d'animations.
- Changer l'entrée du village par une bonne intégration architecturale de la future salle, la réhabilitation de l'ancienne école et des aménagements extérieurs finis

2- Les objectifs, les orientations structurantes

OBJECTIF 1 : Construire un service partagé avec bénévoles-élus-habitants-partenaires

OBJECTIF 2 : Développer les compétences bibliothéconomiques et en matière de Lecture Publique des bénévoles

OBJECTIF 3 : Développer l'accès à une offre culturelle variée et adaptées aux besoins et attentes de la population

OBJECTIF 4 : Développer une politique documentaire adaptée aux besoins et attentes de la population

Le tableau ci-après développe chaque objectif :

Axes	Actions	Moyens	Calendrier	Evaluation
1. Construire un service partagé avec bénévoles-élus-habitants-partenaires	Identifier l'ensemble des usages potentiels du lieu (usage potentiel ne concerne pas seulement les usages d'une bibliothèque)	Travail partiellement réalisé dans le cadre du PCSES – Atelier d'identification des acteurs possible (outillage MDL) par le groupe de rédacteurs. Enquêtes - Journées portes ouvertes	Avant la phase de définition des aménagements mobiliers	/
	Solliciter l'ensemble des usagers potentiels du lieu	Moyens municipaux (réunion publique, communication, etc.)	Avant la phase de définition des aménagements mobiliers	Nombre de représentants des usages potentiels répondant présents par rapport au total des usages potentiels
	Construire la gouvernance du lieu par la mise en place d'un COPIL.	Discussion du groupe des rédacteurs PCSES/validation en conseil	Parallèlement à la sollicitation des usagers potentiels	/
	Développer une gestion coordonnée entre les bénévoles et le conseil municipal : orientations, recrutement de bénévoles, adaptation des services proposés, etc.	Nomination d'une référente-élu Rencontre une fois par trimestre	Lien qui perdurera après la validation du PCSES.	Nombre de réunions
	Créer une maîtrise d'usage pour l'implication de chaque collègue d'usagers afin de s'assurer de la bonne prise en compte des besoins en phase de réalisation	Déterminer un pilote ou binôme animant cette maîtrise d'usage	A constituer pendant les passages marchés et à maintenir tout le long de la réalisation travaux/aménagements	Assiduité et nombre des propositions retenues du groupe de maîtrise d'usage
	Animer le collectif des usagers	Le pilotage renvoie à la gouvernance : l'animation est-elle fixe, tournante, tirée au sort, etc ? Evolution du COPIL dans ses missions et composition ?	A partir de la livraison de l'équipement	Mesurer la dynamique des échanges ? – à figurer dans le bilan annuel d'activité

<p>2. Développer les compétences bibliothéconomiques et Lecture Publique des bénévoles</p>	<p>Favoriser les actions de formation : animation, outils numériques, politique documentaire, etc.</p>	<p>Identifier l'ensemble des possibilités de formation (Com'monly, MD 69, MD 42, etc).</p> <p>Sondages, enquêtes, etc. pour évaluer les besoins de la population et orienter les formations des bénévoles</p> <p>Participer aux commissions de politique documentaire et d'animation du réseau Com'monly</p>	<p>Dès que les partenaires sont disponibles</p>	<p>Nombre de personnes formés/an – à figurer dans le bilan annuel d'activité</p>
	<p>Disposer d'un cadre pratique favorable aux formations</p>	<p>Possibilités de prise en charge des frais induits (déplacements par exemple). Arbitrage municipale nécessaire</p>	<p>Calendrier à valider en début de chaque année par le conseil municipal au moment du vote du budget</p>	<p>/</p>
	<p>Rattachement symbolique et pratique à un collectif plus large d'acteurs de la lecture publique</p>	<p>Animation du réseau Com'Monly (rencontres/ateliers), immersion dans d'autres bibliothèques - Visites de lieux inspirants</p>	<p>Dès que les partenaires sont disponibles</p>	<p>Nombre de participations – à figurer dans le bilan annuel d'activité</p>
<p>3. Développer l'accès à une offre culturelle variée et adaptée aux besoins et attentes de la population</p>	<p>Construire une programmation annuelle d'animations</p>	<p>Budget d'action culturelle et concours des partenaires Moyens de communication de cette offre</p>	<p>Mise en place 6 mois avant la livraison, éventuellement actions de préfiguration avant la livraison de l'équipement.</p>	<p>Nombre d'actions - Types d'actions par publics (âges) - Nombre de publics – à figurer dans le bilan annuel d'activité</p>

	Diversifier les partenaires : centre socio-culturel de Chazelles sur Lyon, école, crèche, service péri scolaire, jeunes, seniors, associations, etc.	Programmer des actions spécifiques (spectacles jeunes publics, contes...)	Six mois avant la livraison.	Evolution du nombre de partenaires et du nombre d'inscrits. Composition du public (âge, genre). Taux de fréquentation.
	Déterminer les modalités de proposition et de validation d'une animation	Renvoie à la gouvernance du lieu – constitution d'un espace de décision Moyens de communication en amont des possibilités du lieu	Avant la mise en œuvre des animations	Ratio propositions/acceptations des animations – à figurer dans le bilan annuel d'activité
	Construire un plan de communication de l'équipement	Identifier ressources, cibles et canaux existants	Action, déjà débutée, notamment avec la double page dans le magazine municipal	Evolution du nombre de manifestations, de participants ... Par quel canal d'information ?
	S'assurer de la bonne prise en compte des besoins d'animation dans la réalisation et aménagement du lieu	Renvoie à la maîtrise d'usage - Recours aux retours d'expériences (Com'monly, MD, autres bibliothèques) - Visites inspirantes - Sensibilisation de l'architecte retenu. Mobilier modulable et fonctionnel. Un espace petite-enfance. Un espace détente. Un espace d'exposition :Cimaises... Utilisation de la salle polyvalente et du théâtre de verdure pour l'organisation de manifestations	Lors de la rédaction du programme	Registre des besoins complémentaires et des empêchements au fil des réalisations d'animation Nombre d'évènements réalisés.

	Proposer un service numérique	Accès gratuit au wifi, ordinateurs, imprimante, tablette, liseuse, etc.	A prévoir lors de la construction du local.	Nombre d'équipement mis à disposition
4. Développer une politique documentaire adaptée aux besoins et attentes de la population	Identifier les besoins documentaires de manière continue pour s'assurer de l'adaptation des collections – La carte documentaire	S'approprier les indicateurs de politique documentaire. Accompagnement de Com'monly et des MD. Création de la carte documentaire de la commune. Groupe de bénévoles intéressés par le sujet. Sondages pour connaître les besoins de la population.	Mise en place pendant les travaux du lieu puis action pérenne	Statistiques de politique documentaire – à figurer dans le bilan annuel d'activité
	Favoriser la participation à la constitution des collections, déterminer les possibles : suggestions, dons, comité d'acquéreurs par publics (âges ou genres de lecture), offices ouverts ?	Sollicitations de tous les usagers : formulaires de suggestion d'achat, comités de lecture, etc.	A l'ouverture ou un peu avant pour la préfiguration du lieu	Ratio de propositions dans le total de la collection Taux de rotation de ces documents
	Accompagner les acquéreurs dans leurs capacités à acquérir	Politique documentaire partagée à l'échelle de la Com'monly	A constitution du groupe des acquéreurs	
	Déterminer les complémentarités de collections	Ressources propres (budget documentaire) versus offres Com'monly et collections départementales	A déterminer en amont de l'ouverture	Ratio collection propre, collection tierce
	Aménager, mettre en espace la collection : déterminer les répartitions dans la collection et son organisation	Groupe de travail politique documentaire et atelier d'aménagement. Service de design de projet des MD Visite de lieux inspirants.	Avant les acquisitions des mobiliers	

3- Le calendrier

Dates	Objet / Axes	Acteurs
2022 janvier	Décision municipale de la construction d'une nouvelle médiathèque. Mise en place d'une gestion coordonnée entre les bénévoles et le conseil municipal.	Equipe municipale et bénévoles.
2022 janvier	Réalisation de l'avant-projet définitif	Architecte
2022 octobre	Lancement de la rédaction du PCSES	Comité technique
2022 décembre	Dépôt de l'appel à projet par la commune auprès de la MDL 42 (Ebauche PCSES)	Equipe municipale
2023 mars	Finalisation PCSES et dépôt du dossier auprès de la DRAC.	Equipe municipale et Comité technique.
2023 avril	Démarrage travaux	Equipe municipale

2023 mai	Début d'identification des acteurs de la commune.	Comité technique
2023 mai	Mise en place du COPIL.	Equipe municipale et bibliothèque - Appui MDL- acteurs locaux
2023 automne	Entamer la démarche de politique documentaire : identifier les besoins, favoriser la participation à la construction des collections, déterminer les complémentarités de collections, penser l'aménagement de l'espace.	Equipe bibliothèque, élus, appui Com'monly, MD et acteurs locaux.
2023 automne	Favoriser les actions de formations. Construire un plan de formation.	Equipe bibliothèque, élus, Com'monly et MD
2024 janvier	Construire une programmation annuelle d'animations. Déterminer les modalités de proposition et de validation d'une animation et écrire ces règles	Comité de pilotage
2024 janvier-juin	Développer des compétences en politique documentaire : gérer et adapter le fonds, acquisitions et désherbage, etc.	Equipe bibliothèque, MD et Com'monly

2024 mars	Attribuer un budget régulier à la bibliothèque : action culturelle, acquisitions, formations, etc.	Conseil municipal
2024 septembre	Livraison équipement	Entreprises
6 mois après ouverture	Bilan d'activité après ouverture	Equipe municipale – bénévoles – COPIL ?

Les axes de développement du projet

1. Construire un service partagé avec bénévoles-élus-habitants-partenaires
2. Développer les compétences bibliothéconomiques et Lecture Publique des bénévoles
3. Développer l'accès à une offre culturelle variée et adaptées aux besoins et attentes de la population
4. Développer une politique documentaire adaptée aux besoins et attentes de la population

Autre actions, notamment techniques

Conclusion générale

Comme évoqué au chapitre 2, dans la description de la démarche et des enjeux, ce projet doit être pris dans sa globalité. Les équipements qui seront à disposition des habitants, bénévoles de nos associations vont permettre de développer de nouvelles activités et manifestations, tant sur le plan communal qu'intercommunal. La nouvelle bibliothèque aura toute sa place dans ce nouvel ensemble. La lecture étant un passe-temps ou une passion partagée par un grand nombre de tous âges, elle reste un bon moyen pour faire du lien entre toutes les générations. La proximité et complémentarité des nouveaux locaux et la configuration de ce lieu, en feront un cadre idéal pour de rassemblement et de partages pour les Chevrotins et habitants des Monts du Lyonnais.

Annexes du PCSES